



**Doc. 15574**

27 juin 2022

## L'Europe ne doit pas faire de compromis sur l'État de droit en Pologne

### Déclaration écrite n° 744

---

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

---

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Le 1<sup>er</sup> juin 2022, la Commission européenne a approuvé un Plan de relance de 35,4 milliards d'euros pour la Pologne. Dans sa Résolution 2022/2703(RSP), le Parlement européen s'est inquiété du fait que les jalons posés par la Commission ne sont pas suffisants et a demandé au Conseil de ne pas approuver le plan tant que toutes les conditions ne sont pas remplies.

Nous considérons que l'approbation de la Commission constitue un écart vis-à-vis de son rôle en tant que gardienne des traités et une concession vis-à-vis de l'État de droit en Europe. Les mesures convenues ne garantissent pas la conformité de la Pologne vis-à-vis des normes de l'Union européenne et vis-à-vis des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme.

Ces jalons ne règlent pas la question de l'illégitimité du Tribunal constitutionnel ou du Conseil national de la magistrature; ils ne garantissent pas la réintégration des juges suspendus illégalement par la soi-disant Chambre disciplinaire de la Cour suprême, comme Igor Tuleya, Piotr Gąciarek, et Maciej Ferek, ni la fin de la répression exercée par le procureur à l'encontre des opposants politiques du gouvernement, comme le Président du Sénat Tomasz Grodzki, l'avocat Roman Giertych, les militants Marta Lempart et Bartosz Kramek, ou les entrepreneurs et cadres Piotr Osiecki et Jakub Karnowski.

Nous demandons aux institutions européennes de ne pas débloquer de fonds tant que le respect du droit et des valeurs de l'Union européenne n'est pas garanti.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

UNNELAND Andreas Sjalg, Norvège, GUE  
ADONIS Andrew, Royaume-Uni, SOC  
ANTONIAZZI Tonia, Royaume-Uni, SOC  
BAKER Duncan, Royaume-Uni, CE/AD  
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC  
BERG Caspar, Van den, Pays-Bas, ADLE  
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC  
CASTEL Laura, Espagne, GUE  
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC  
FILATOV Tarja, Finlande, SOC  
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC  
GALLES Paul, Luxembourg, PPE/DC  
GAVAN Paul, Irlande, GUE  
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC  
HOPUSU Inka, Finlande, SOC  
JONES Ruth, Royaume-Uni, SOC  
JUFEREVA-SKURATOVSKI Maria, Estonie, ADLE  
LACROIX Christophe, Belgique, SOC  
MARILOTTI Gianni, Italie, SOC  
MODERT Octavie, Luxembourg, PPE/DC  
MONTEMAGGI Marica, Saint-Marin, SOC  
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC  
O'LOUGHLIN Fiona, Irlande, ADLE  
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC  
PERILLI Gianluca, Italie, SOC  
PISCO Paulo, Portugal, SOC  
RAMPI Roberto, Italie, SOC  
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC  
SHEPPARD Tommy, Royaume-Uni, NI

---

Total = 29

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts  
NI: non inscrit dans un groupe